

## COMMUNE DE LA JAILLE-YVON

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 10 juin 2014 à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pascal CHEVROLLIER, Maire.

Étaient présents : Pascal CHEVROLLIER, Jean-Jacques JUTEAU, Nicolas LEGUET, Cécilia BRIÈRE, Mélisa VIAUX, Ghislaine BOURGEOIS, Bruno LEBRETON, Guillaume JOUIN, David LANOUE, Jean-Pierre VAUTHIER, Valérie RENOUL

Le procès-verbal de la réunion précédente est adopté à l'unanimité sans observations.

Retrait de l'ordre du jour : sur proposition du Maire, le conseil municipal décide de retirer de l'ordre du jour la question suivante : Budget communal 2014 : décisions modificatives n°1

#### - RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT : EXERCICE 2013

Le Conseil Municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'Assainissement Collectif pour l'exercice 2013 qui est consultable en Mairie.

#### - INDEMNITE POUR LE GARDIENNAGE DE L'EGLISE 2014

Le Conseil Municipal décide d'allouer à Monsieur Albert HERBERT, gardien de l'église, une indemnité de 390 € pour l'année 2014.

#### - ACCUEIL PERISCOLAIRE DE CHAMBELLAY : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT ET D'UN SUPPLEANT AU COMITE DE SUIVI DU SERVICE

Le Conseil Municipal désigne Monsieur Guillaume JOUIN en qualité de représentant titulaire de la commune de La Jaille-Yvon au comité de suivi du service de l'accueil périscolaire de Chambellay. Madame Mélisa VIAUX est nommée suppléante.

#### - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DU LION D'ANGERS : CONSTITUTION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CIID) : PROPOSITION D'UN COMMISSAIRE TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT

La Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) se substitue à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) de chaque commune membre de l'EPCI pour les évaluations foncières des locaux commerciaux, des biens divers, et des établissements industriels.

Le Conseil Municipal propose au Président de la Communauté de Communes Monsieur Nicolas LEGUET en qualité de commissaire titulaire et Madame Valérie RENOUL en qualité de suppléante.

#### - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DU LION D'ANGERS : NOMINATION D'UN SUPPLEANT A LA COMMISSION « REFORME, STATUTS, PACTE FISCAL, ADMINISTRATION »

Le conseil municipal désigne Monsieur Nicolas LEGUET en qualité de suppléant à la commission « Réforme, statuts, pacte fiscal, administration ». Le Maire avait déjà été désigné délégué titulaire.

#### - TRAVAUX A L'EGLISE SUITE AU SINISTRE ORAGE

Le 19 mai 2014, la foudre est tombée sur le paratonnerre de l'église provoquant des dégâts. Afin de procéder au plus vite à la mise en sécurité de l'église, le Conseil Municipal donne délégation au Maire pour accepter les devis relatifs à la réparation du paratonnerre de l'église Saint Loup.

#### - DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL :

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a accepté un devis de l'établissement PASQUIER BOIS (La Jaille-Yvon) pour la fourniture et la pose d'une clôture à la station du bourg pour un montant de 1 620,00 € HT soit 1 944,00 € TTC.

A La Jaille-Yvon, le 16 juin 2014  
Le Maire,  
Pascal CHEVROLLIER

